



## Allocution pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du SCCCUL

Monsieur le président par intérim du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval, membres de l'exécutif, messieurs les représentants du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, monsieur l'Adjoint au vice-recteur aux ressources humaines, membres de l'administration universitaire, chers amis membres du SCCCUL.

C'est avec grand plaisir que je participe aux célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval.

20 ans, ça reste jeune pour un syndicat, mais déjà on compte sur le renouvellement de quelques conventions collectives. Parfois dans le tumulte mais, j'en suis sûr, avec le même souci de chercher une entente qui permet une plus grande reconnaissance du travail accompli par les membres enseignants que le Syndicat représente.

Le SCCCUL a été fondé il y a 20 ans après plusieurs années de travail pour obtenir l'accréditation. Il a rejoint alors la FNEEQ et la demi-douzaine de syndicats de chargées et de chargés de cours qui s'étaient alors constitués dans d'autres universités. Pour la FNEEQ, l'accréditation du SCCCUL permet la mise en place d'un véritable petit réseau syndical des enseignantes et des enseignants universitaires à statut précaire, ce qu'on appelle familièrement *le Regroupement université*.

La naissance de syndicats de chargés de cours est chose peu commune dans des établissements universitaires constitués de longue date, où le syndicalisme est principalement le fait du personnel permanent.

Pourquoi ces intellectuels universitaires à statut précaire qui s'apparentent aux travailleurs autonomes, pourquoi ont-ils choisi de mettre sur pied un syndicat? On dira que c'est pour améliorer leur sort! C'est vrai! On dira aussi que c'est pour faire reconnaître leur contribution comme professionnels de l'enseignement universitaire. C'est tout aussi juste! On dira que c'est pour obtenir de meilleurs salaires! Tout être humain normalement constitué sait bien que la meilleure reconnaissance est celle qu'on peut compter et déposer dans un compte de banque!

Mais il me semble qu'il y a plus! La mise sur pied d'un syndicat correspond toujours à une prise de conscience collective des salariés. Améliorer son sort par l'action syndicale, c'est faire le choix de le faire ensemble! C'est reconnaître que les améliorations obtenues seront d'autant plus solides, d'autant plus réelles, qu'elles concernent tous les salariés qui subissent les mêmes conditions.

La constitution du SCCCUL n'est pas un événement qui s'explique par l'intérêt individuel, malgré les caractéristiques de la relation contractuelle avec l'employeur. La naissance du SCCCUL est un moment de cette conscience collective où chaque individu reconnaît alors que son sort est non seulement relié au groupe, mais qu'il ne peut envisager de progrès pour lui-même qu'à la condition que personne du groupe ne soit laissé pour compte.

Parfois, il y a des déclencheurs. Parfois, l'arbitraire est tel que la solution s'impose de manière assez claire. Était-ce le cas à l'Université Laval? Je ne connais pas toutes les circonstances particulières qui ont marqué la naissance du SCCCUL et mon propos n'est pas de les rappeler. Toutefois, les avancées dans la convention collective ont sûrement permis de faire reculer les frontières de l'arbitraire.

Avec la naissance d'un syndicat apparaissent souvent des progrès importants dans la rémunération des salariés. Dans le cas du SCCCUL, cette bataille s'est poursuivie tout au long de son histoire et a connu ces dernières années des épisodes importants. Nous voulons saluer ici l'entente intervenue entre l'Université et le Syndicat sur ce point, entente qui, malgré les limites et les difficultés, constitue un progrès essentiel pour ces professionnels de l'enseignement de l'Université Laval. Une leçon que celle-ci doit tirer de la dernière ronde de négociation, c'est qu'elle ne peut laisser ses chargées et chargés de cours en queue de peloton au Québec, sur aucun aspect et pour aucun prétexte.

Mais les améliorations obtenues ne sont pas seulement sur le plan salarial. Les batailles menées par le SCCCUL, à l'instar de celles des autres syndicats affiliés à la FNEEQ, se sont aussi transposées au sein de l'Établissement pour faire en sorte que les chargés de cours soient considérés comme partie intégrante de la qualité et du rayonnement de l'Université. Cette bataille pour la reconnaissance du travail enseignant à l'Université en est une toute aussi importante que celle qui a marqué la naissance du Syndicat, car elle est toute aussi collective.

Si l'acte d'enseigner demeure un acte individuel, on ne peut pas en dire autant de la tâche qui est tributaire de moyens de plus en plus complexes et fonction de relations de plus en plus interdépendantes avec nombre d'intervenants dans un établissement d'enseignement. Cette réalité ne date pas d'hier dans le monde de l'éducation, mais elle prend un sens nouveau avec le combat des chargées et des chargés de cours. Autrement dit, ce que veulent ces derniers, ce ne sont pas des accommodements raisonnables pour confirmer une certaine stabilité d'emploi, mais bien une reconnaissance complète et, par conséquent, une intégration pleine et entière à l'établissement comme professionnels de l'enseignement, dans toutes les dimensions de la mission universitaire.

Cette bataille entreprise depuis les années 1990 à la FNEEQ a aussi connu des avancées avec la dernière entente concernant la convention collective des chargées et chargés de cours. La conséquence est aussi à l'avantage de l'Université car elle permet, encore une fois, de confirmer le caractère éminemment collectif de la fonction enseignante. En effet, la conséquence d'une meilleure intégration du statut des chargés de cours au sein de l'Université va de pair avec le renforcement de l'autonomie institutionnelle nécessaire à l'atteinte de la mission de l'Établissement.

Cette histoire du SCCCUL, qui épouse sur plusieurs plans l'histoire de la FNEEQ, nous voulons la faire connaître le plus largement possible. Et c'est pourquoi, pas plus tard que la semaine dernière, alors que se tenait la VI<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'enseignement supérieur et la recherche de l'Internationale de l'Éducation, un regroupement syndical mondial de 30 millions de salariés de l'éducation, nous avons fait de la bataille des chargés de cours le principal de notre intervention.

La FNEEQ est la principale organisation syndicale en enseignement supérieur et représente près de 25 000 enseignantes et enseignants au Québec. Ce qui nous unit est cette volonté de considérer ces enseignants comme des acteurs clés d'une société démocratique. C'est pourquoi nous croyons qu'il en va de l'intérêt de tout établissement universitaire d'offrir aux chargées et aux chargés de cours toute la reconnaissance nécessaire à leur fonction. Et je suis certain qu'en retour l'Université pourra constater que la volonté de chaque chargé de cours est de donner le meilleur de lui-même.

Parmi ses chargés de cours, l'Université Laval n'aura bénéficié que pour une courte période de l'expertise de Roger Desgroseillers, qui a passé le meilleur de sa vie à la CSN et beaucoup de temps au service du SCCCUL. À la CSN et à la FNEEQ, nous regrettons ce nouveau membre du SCCCUL, qui nous a quittés récemment. Je le connais peu mais je sais, pour lui avoir parlé peu de temps après qu'il a pris sa retraite de la CSN, qu'il se proposait justement de donner le meilleur de son expérience humaine au SCCCUL et à l'Université Laval.

J'ai la ferme conviction que l'authentique combat syndical, malgré les critiques, est en relation étroite avec les meilleurs sentiments. C'est d'ailleurs certainement une des raisons qui ont amené la majorité des chargées et chargés de cours de l'époque, à l'Université Laval, à choisir l'action collective et syndicale.

Vive le SCCCUL!  
Vive les chargées et chargés de cours de l'Université Laval!

Ronald Cameron  
Président de la FNEEQ  
Le jeudi 22 novembre 2007